

Entre écologie et écologisme : la protection de la nature au Muséum dans les années 1950

Un même terme pour désigner indifféremment une science naturaliste ou un engagement social, c'est l'aboutissement d'une évolution politique et sociale à laquelle le Muséum aura largement contribué dès les années 50. C'est, en effet, au sortir de la Seconde Guerre mondiale que le mouvement s'amorce, l'imaginaire de l'exploration coloniale cédant la place à celui de protection de la nature, nouvelle « mission de l'homme blanc ». La création au Muséum d'une chaire « d'écologie générale et de protection de la nature » témoigne de cette évolution, du souci de faire de la protection de la nature le support et le moteur d'un nouveau domaine scientifique. Généalogie d'un « écologisme » dénué « d'écologie » qui s'impose en 1970 mais dont le lignage est largement plus ancien et plus commun.

par Florian CHARVOLIN, Christophe BONNEUIL, *Chargés de recherche au CNRS*

De mai à septembre 1955, le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), sous la férule de Roger Heim, son directeur, organise une exposition : « L'homme contre la nature ». Cette initiative allie une notion de protection, que Roger Heim « ne veut pas à l'échelle d'un tourisme, mais à celle de la planète » (la *Tribune de Genève*, 1^{er} nov. 1955), et une exposition thématique. Cette manifestation ne regroupe pas moins de sept thèmes – la déforestation, l'érosion, la destruction des animaux, la pollution des mers, la pollution de l'atmosphère, l'utilisation inconsidérée des insecticides ou encore les conséquences de l'énergie nucléaire – que seule une documentation dûment constituée au niveau international et inter-organisation permettait de monter. Comme l'énonce une note préparatoire à l'exposition : « Le projet consiste, d'une part, à illustrer une dizaine d'exemples frappants de ruptures de chaînes d'équilibres naturels au moyen de panneaux représentant diagrammes, photographies ou peintures, éventuellement aussi, des sujets en trois dimensions et, d'autre part, à apporter un concours effectif à la salle propre à l'éducation ».

Cette exposition fut conçue par Roger Heim dans la foulée de son livre paru en 1952 chez Armand Colin, intitulé *Destruction et protection de la nature*, qui reprenait des chroniques radiophoniques. L'exposition fait partie d'un vaste mouvement pour la protection de la nature qui consiste à associer recherche scientifique (réception de l'écologie) et réinvention d'un espace d'expertise en direction du gouvernement pour le Muséum.

Le Muséum national d'histoire naturelle et la protection de la nature

La protection de la nature est alors une nouvelle facette du lien qui, depuis le XVIII^e siècle au moins, unit les naturalistes aux intérêts économiques et sociaux de la métropole

(Dagognet, 1970). L'engagement de naturalistes dans l'étude et la dénonciation de déséquilibres nés d'une exploitation humaine excessive de la nature est aussi ancien que leur engagement pour l'inventaire, la mobilisation par transfert et acclimatation, et l'exploitation des ressources naturelles (Bourguet et Bonneuil, 1999). R. Grove a, par exemple, étudié les réseaux de naturalistes du XVIII^e siècle œuvrant aux transferts de plantes pour les Compagnies des Indes et développant des théories sur un changement climatique global induit par la déforestation des îles et terres conquises par les Européens (Grove, 1995).

De même, au début du XX^e siècle, leur rôle dans la mise en valeur coloniale s'amenuisant avec le passage de la phase d'exploration à une phase d'organisation marquée par l'ascension des ingénieurs agronomes, forestier et civils, les professeurs du MNHN et leurs réseaux de voyageurs naturalistes se positionnent de manière plus critique envers les modes d'exploitation à courte vue dans les territoires colonisés par la France. Ainsi, alors que le directeur du Muséum, Milne-Edwards, évoquait en 1893 « Ces régions vierges où la nature est si riche et dont les ressources restent cependant sans emploi » et préconisait d'« augmenter le patrimoine des générations qui nous succéderont, en travaillant à l'exploitation des ressources des territoires nouvellement acquis à la France et où dorment les réserves de l'avenir » (Milne-Edwards, 1893), son successeur à la direction du Muséum comme à la présidence de la Société nationale d'acclimatation tient un discours déjà bien différent. Dénonçant, en effet, la raréfaction de l'éléphant d'Afrique chassé pour l'ivoire et de plusieurs espèces d'oiseaux convoités pour leurs plumes, Edmond Perrier s'emporte : « Tout cela est aujourd'hui menacé, menacé par notre envahissante civilisation, menacé par notre amour du lucre et du luxe, menacé par cette sorte de sauvagerie qui sommeille sournoisement en nous » (Perrier, 1910). « Avons-nous le

*droit d'accaparer la Terre pour nous tout seuls », poursuit-il « et de détruire à notre profit, et au grand détriment des générations à venir, tout ce qu'elle a produit de plus beau et de plus puissant (...) ? » (Perrier, 1913). C'est alors que l'activité Outre-Mer des personnels et correspondants du Muséum va se tourner plus résolument vers la protection de la nature : dénonciation de la surexploitation des forêts malgaches par un Perrier de la Bathie, création de réserves naturelles à Madagascar et en Afrique subsaharienne, organisation des premiers congrès internationaux de protection de la nature en 1923 et 1931 (Clermont *et al.*, 1926 ; Gruvel et Valois, 1932). La chaire de phanérogamie obtient alors la création par le gouvernement général de Madagascar de « réserves intégrales de flore et de faune » suivant la formule définie par la convention internationale pour la protection de la nature en Afrique (1933, Londres).*

Mais, après la Seconde Guerre mondiale, les conditions et les cadrages de l'engagement naturaliste pour la protection de la nature sont profondément infléchis. L'heure n'est plus seulement à l'expansion, à la mise en valeur coloniale et à sa pondération, mais au retour sur soi des naturalistes, dans un univers que d'aucuns décrivent désormais comme « fini ». Il s'agit alors de le réaménager plutôt que de chercher ailleurs. Dans un contexte de décolonisation, l'imaginaire de l'exploration coloniale cède la place à celui de protection de la nature, nouvelle « mission de l'homme blanc » comme l'illustre le héros de « *Les racines du Ciel* », le roman de Romain Gary, prix Goncourt 1956. Il pousse également les naturalistes à se tourner plus fortement vers la nature métropolitaine, la nature ordinaire. La création puis l'essor d'une nouvelle communauté épistémique, de moins en moins transcoloniale et de plus en plus internationale autour de l'Union internationale pour la protection de la nature (1948) initiée par Julian Huxley alors à la tête de l'Unesco, crée également des liens internationaux nouveaux pour faire de la protection de la nature un enjeu planétaire. Enfin, la confrontation des naturalistes à la « modernisation » triomphante des Trente Glorieuses déplace également les accents et les terrains.

L'exposition de 1955, mais aussi la création, la même année, au Muséum, d'une chaire « d'écologie générale et de protection de la nature » (première chaire d'écologie en France), témoignent de ces évolutions. La chaire traduit, en effet, le souci chez Heim de faire de la protection de la nature le support du développement d'un nouveau domaine scientifique. Quant à l'exposition, elle capitalise le travail de l'UICN qui en est le financeur.

Une communauté épistémique internationale en formation : la protection de la nature

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), connue jusqu'en juin 1956 sous le nom de UIPN, Union internationale pour la protection de la nature, n'a pas été créée après une grande découverte, ou une grande avancée scientifique, qui aurait justifié l'organisation d'une communauté à cette échelle mondiale. Il faudra encore attendre plus d'une décennie avant que le premier satellite

nous donne une image de la planète Terre et frappe les esprits. L'UICN n'est pas née d'un instrument ou d'une méthode scientifique spécifique. Elle n'est pas née de nouveaux faits scientifiques mais d'une réorganisation de la circulation de ces faits, tous déjà connus. L'UICN est un vecteur de démultiplication de la circulation et du stockage des faits relatifs à la nature et à sa protection (Charvolin, 2006).

L'Union a été fondée le 5 octobre 1948, à la suite d'une conférence internationale tenue à Fontainebleau. Elle vise à atteindre un poids et une masse critiques d'adhérents, qu'il s'agisse d'Etats ou d'organisations, pour peser sur les décisions internationales (Hadley, 2006). L'UICN devient rapidement un réseau où des experts de multiples nations construisent un référentiel commun, façonnent la protection de la nature comme problème mondial, ce qui correspond à la notion de communauté épistémique proposée par le spécialiste des relations internationales Peter Haas (1989). Ainsi, Roger Heim estime-t-il après la conférence de Lake Success en 1949, que « *l'organisation de ces deux Congrès a permis quelque optimisme. L'un, celui de la conservation et de l'utilisation des ressources naturelles, réunissait surtout de multiples fonctionnaires, agronomes, ingénieurs, techniciens de l'élevage, de la pêche, des mines, des engrais, imprégnés du dogmatisme des leçons reçues. Esclaves, pour beaucoup, de mots d'ordre et de tendances politiques, ils sentaient pour la première fois peut-être combien leur condition professionnelle était incomplètement fondée, fragile, factice, et combien la confrontation des points de vue, des méthodes et des intérêts déplaçait le centre de gravité de leurs propres préoccupations* » (Heim, 1952, p. 143).

Ce réseau d'experts se renforce parce qu'il se constitue en plate-forme où des informations sont rassemblées et diffusées, mises en série ou en Atlas, où des spécialistes, souvent à la tête de sociétés naturalistes et de grandes institutions muséales d'histoire naturelle, élaborent des objectifs et des valeurs partagées (1). C'est par le travail de ce réseau et de réseaux préexistants (notamment ceux très anciens et vastes des Muséum œuvrant, pour quelque temps encore, à l'échelle d'empires coloniaux) qu'il devient possible de produire un tableau mondial de la nature à protéger. Inspiré du livre de son collègue newyorkais Fairfield Osborn traduit, dès 1949, sous le titre « *La Planète au pillage* » (Osborn, 1949) et basé sur les données et études rassemblées par l'UICN, l'ouvrage de Roger Heim salue d'ailleurs cette communauté naissante, œuvrant à « Bruxelles, à Genève, à Washington, à Dakar, et ailleurs » (Heim, 1952, p. 6).

Ainsi, une plaquette de présentation de l'UICN de juillet 1957 explique-t-elle que « *ses interventions sont basées sur les informations et rapports qui lui sont communiqués par ses membres, ses commissions techniques et les personnalités scientifiques et administratives qui font partie de son Conseil* » (UICN, 1957 p. 3). L'essentiel de la production de l'Union est représenté par du matériel documentaire sous la forme de « comptes rendus » de réunions telles que celles de Lake Success (1949), de Caracas (1952) ou encore de Copenhague (1954), etc., et c'est dans ce cadre que prend

place la mise au point de l'exposition itinérante du Muséum français dont on a parlé en introduction.

Outre la production de documentation, mise en circulation par un « Bulletin » de l'UICN, le deuxième objectif prioritaire est de faire se rencontrer les membres d'une communauté en gestation ; ce sont les réunions techniques et conférences internationales. L'UICN prévoit des commissions qui permettent aux scientifiques d'œuvrer et de s'impliquer, et aux jeunes de se socialiser. Ainsi Roger Heim, président de l'UICN de 1954 à 1958, fait-il de ses commissions un passage quasi obligé pour les jeunes naturalistes du Muséum comme André Reymond, sous-directeur de laboratoire au Muséum, Georges Kuhnholz-Lordat, relation de Heim et titulaire de la chaire d'écologie générale et de protection de la nature, ou encore Jean Dorst (futur directeur du Muséum dans les années 1970) et Georges Tendron, cheville ouvrière de l'exposition « L'homme contre la nature » de 1955 (2). Il devient important, dans les années 1950, de devenir membre de l'UICN pour sa carrière professionnelle.

S'il est évident que les personnes ne peuvent guère se réunir, à cette échelle mondiale, plus régulièrement qu'à l'occasion des réunions techniques et conférences internationales, en revanche, le courrier prend le relais de ce maillage du territoire, d'où, encore, l'importance des capacités de stockage et d'archivage du centre de calcul (Latour, 1989), qui rend possible une synthèse qu'aucune capacité de pensée humaine ne serait capable d'opérer sans ces aides. Jean-Paul Harroy, secrétaire de l'Union, estime dans un rapport d'activité, dans les années 1950, que le travail du secrétariat est réalisé autour de « *son désir de jouer au maximum un rôle d'agent de liaison, recueillant ici pour propager là-bas, mettant, d'autre part, en contact ou en présence tous ceux dont la conjonction peut être utile pour la protection internationale de la nature* » (3).

Les relations entre scientifiques, qu'elles se passent par écrit ou *de visu* permettent, par le levier que représente l'UICN, une circulation des points de vue et des informations sur les expériences qui marchent ou pas. Le jugement des scientifiques y gagne en précision et peut être de plus en plus informé. Il en devient, par là-même, plus percutant, car plus au fait des conditions locales de mise en place de tel ou tel principe. C'est ainsi que, tant dans les propos de Heim que de Clément Bressou, il existe une déclinaison d'outils de protection de la nature, du parc national à la réserve de chasse, qui s'adaptent aux conditions locales : on n'est pas dans une vision volontariste et monolithique de la protection, mais dans une application pragmatique d'outils à des situations souvent différentes (Heim, 1952 p. 181-192 et Bressou, 1947). Il s'agit ici de petits pas. Il ne faut pas y voir pour autant un attentisme de la part des naturalistes de l'UICN. Si l'exposition de 1955 au Muséum est soutenue par l'Union c'est en étroite collaboration avec l'Unesco de Julian Huxley, qui insiste sur l'éducation et le changement des consciences en matière de protection de la nature. L'objectif de « *Destruction et Protection de la Nature* » de Heim (1952), par exemple, est de porter à connaissance et de faire changer les attitudes des lecteurs. De la même manière, l'UICN émet des vœux adressés aux gouvernements en vue de pro-

téger tel espace, de créer telle réserve, ou de dresser des listes d'espèces à sauvegarder d'urgence. Jean-Paul Harroy résume alors bien l'état d'esprit de ce quarteron de personnes flanqué d'une bibliothèque et de faibles moyens. Dans la note de 1953 mentionnée précédemment il explique très bien le choix réalisé pour faire levier à partir de faibles moyens humains et financiers et faire gagner en crédibilité les milieux de la protection de la nature : « *... Il restait alors à rechercher méthodiquement comment un noyau de quelques personnes, ne disposant encore au-dehors que d'un prestige de sympathie, pouvait tirer le meilleur parti possible de son potentiel d'action, pour rendre aux forces 'conservationnistes' des divers pays du monde un maximum de services réels et, de ce fait, justifier au mieux la raison d'être de l'Union. Le critère retenu fut alors celui-ci : s'efforcer par tous les moyens de faire bénéficier la cause de la Protection de la Nature dans chaque pays des expériences, heureuses et malheureuses, ayant eu pour théâtre les autres pays du monde* » (p. 2-3). L'UICN créa le Fonds mondial pour la nature – WWF en 1962. Elle est aussi à l'origine de la convention CITES (*Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora*), résultat de la résolution adoptée en 1963 à une réunion de l'UICN et signée en 1973. On peut également citer l'exemple de l'adoption de l'*African Convention for the Conservation of Nature and Natural Resources*, en 1968, fruit de plusieurs années de travail de l'UICN.

Le rapatriement du sauvage chez nous

La nouvelle légitimité conférée aux questions de protection de la nature par l'UICN sous l'égide de l'Unesco confirme donc, après la guerre, l'orientation de plusieurs enseignants et chercheurs du MNHN vers les questions de protection de la nature. Le cadrage des discours en faveur de la protection de la nature est également nettement infléchi après la seconde guerre mondiale, au contact de cette communauté épistémique et dans un contexte de décolonisation et de confrontation au mouvement rapide de modernisation qui, en « métropole », bouleverse l'agriculture et les territoires.

Cette modernisation est aussi celle des transports et de la circulation des informations, celles de l'UICN par exemple. Pas de changement de nature, mais un changement de portée bien noté par Fairfield Osborn : « *C'est ainsi que la terre devient toujours plus petite, ou plus exactement la connaissance que nous en avons nous porte à la considérer comme diminuant très vite, ce qui après tout revient à peu près au même. La conséquence en est que nous en venons aujourd'hui à envisager l'humanité entière comme une seule société à l'échelle mondiale* » (Osborn, 1949, p. 43).

Dans un monde fini, soumis aux impératifs du développement et de la croissance, de la croissance démographique aussi, qui inquiète bien des experts, le constat des naturalistes, renforcé par le réseau de données rassemblées via l'UICN, est que la disparition des derniers espaces « vierges » (4) ou peu anthropisés est désormais quasi achevée à

l'échelle du globe. Dès lors, plus encore qu'auparavant (les métaphores liant des espaces naturels au jardin d'Eden remontent au-delà du Moyen-Âge), l'exploration et la protection sont autant un voyage dans le temps et dans l'imaginaire (le paradis perdu, la relique à conserver pieusement, un témoin de l'enfance de l'Homme à préserver) que dans l'espace. Ne faut-il pas voir dans l'idée de « réserve » lorsqu'elle est rapatriée de la colonie à la métropole, cet espace mis à l'écart et objet de fantasmes et de spéculation sur ce qu'il est permis de dire d'un passé de liberté non

on peut citer la réflexion de Freud au début du siècle : « La création du royaume psychique de la fantaisie trouve sa complète analogie dans l'institution de 'réserves naturelles' là où les exigences de l'agriculture, des communications, de l'industrie menacent de transformer, jusqu'à le rendre méconnaissable, l'aspect primitif de la terre. La 'réserve naturelle' perpétue cet état primitif qu'on a été obligé, souvent à regret, de sacrifier partout ailleurs à la nécessité. Dans ces réserves, tout doit pousser et s'épanouir sans contrainte, tout, même ce qui est inutile et nuisible. Le royaume psy-



© ROGER-VIOLLET

Dès le début du XX^e siècle, la raréfaction de l'éléphant d'Afrique chassé pour l'ivoire et de plusieurs espèces d'oiseaux convoités pour leurs plumes est dénoncée par les responsables du Muséum (cargaison de défenses d'éléphant déposée dans les magasins des docks de Londres, 1874).

contrainte et révolue à partir des traces qu'il nous a laissées. Ainsi Clément Bressou, grand protecteur de la nature et directeur de l'école vétérinaire de Maisons-Alfort dans l'après-guerre, dira : « Les naturalistes, dont le programme est d'étudier les éléments de la nature, n'en trouvent plus que des vestiges. Les équilibres primitifs ne peuvent être représentés qu'en opérant une sorte de reconstruction analogue à celle que réalise un archéologue d'après les plans de murs ruinés » (Bressou, 1947, p. 7). A l'appui de cette thèse d'une perte de localisation de la nature vraiment naturelle, et en conséquence de son transfert vers une utopie, soit dans le passé de l'âge d'or, soit en tout cas vers un horizon inatteignable,

chique de la fantaisie constitue une réserve de ce genre, soustraite au principe de réalité » (Freud, 1979, p. 351).

L'appréciation de la nature, en la forme d'un « sanctuaire » n'arrive qu'à la fin de l'extinction des territoires sauvages et à explorer. C'est à présent, une fois l'œuvre d'anthropisation partout poussée jusqu'à son terme, que les naturalistes occidentaux se posent à nouveau la question de la nature comme sanctuaire dont le caractère prétendument « originel » éclipse l'histoire, en fait toute récente, de son instauration dans les politiques des différents pays occidentaux. Et, derrière la notion de sanctuaire, il faut d'abord voir la même inspiration muséographique qui

consistait à rappeler l'origine, une fois celle-ci perdue et conjuguée au passé. Très tôt dans l'ouvrage de Heim paru en 1952 un chapitre est consacré aux « reliques encore vivantes » comme *Myrmecobius*, « un survivant exceptionnel des temps mésozoïques » (p. 28).

L'affirmation que tout se tient dans la nature ne justifie pas encore chez les naturalistes, la préoccupation pour la nature ordinaire. Ils sont très sélectifs, par exemple dans les demandes de protection des espèces répertoriées par le service de sauvegarde de l'UICN, ou des habitats remarquables. Ils privilégient « le catalogue » comme le dira Heim ou encore les espèces « rares » dont l'intérêt est jugé à partir des collections et de ce que leur conservation augure de ce qui ne s'appelle pas encore la « biodiversité ». Heim reprend la tradition de plusieurs naturalistes tels que Karl Moebius en Allemagne à la fin du XIX^e siècle (Nyhart, 1998), Stephen Forbes à la même époque aux États-Unis (Schneider, 2000), ou encore Frederic Clements au début du XX^e siècle dans ce même pays (Masutti, 2006). Ces naturalistes trouvaient, en même temps qu'un nouveau développement scientifique, une place de choix pour la recherche naturaliste auprès de la société métropolitaine. Les réunit la question de la conservation de la nature dans un but socio-économique, qui donnera, au naturaliste, sa justification sociale : un geste muséographique qui s'autorise à être la principale aune à laquelle juger de la mise en réserve de la nature.

Le sanctuaire doit correspondre à un statut d'exception, et être sélectif, réservé à une catégorie d'usagers de la nature – les naturalistes, par exclusion des autres – couronnant ainsi leur succès dans les conflits relatifs à l'accès à la nature dont ils deviennent les porte-parole légitimes. Tel est l'autre référence du « sanctuaire », celle d'un appel au sacré qui est cette fois, en plein XX^e siècle, celui de la science. André Reymond, sous-directeur de laboratoire au MNHN dira, en 1959, dans les colonnes de *Science et Nature* : « L'homme du XX^e siècle doit se recréer devant la nature qui l'enfanta jadis et le nourrit chaque jour comme le Tabou des primitifs. Un peu partout sur la terre, devant les forêts primitives, devant les derniers sanctuaires de la vie animale ou végétale il doit s'imposer plus impératif que jamais le veto des premiers âges : 'c'est sacré, n'y entrent que les prêtres, et encore à des jours fixés' » (Reymond, 1959, p. 15).

La désorientation de la recherche naturaliste française

La nature « vierge » n'est donc plus cet autre en apparence réel et tangible de la civilisation industrielle qu'elle était dans les discours « orientalistes » de protection de la nature à l'âge colonial (Bourguet et Bonneuil, 1999). Elle s'est réduite à sa plus pure expression relictuelle sacrée. Et hormis ce noyau mystique, le discours de protection de la nature s'est largement désorienté, ce dont témoignent plusieurs basculements dont Heim est, en France, un protagoniste. Heim réalise le tour de force d'inverser l'ordre entre ce qui est stable et ce qui est objet de perturbation dans la nature à protéger, en disant que le régulier, notable à la base de la notion d'association végétale ou de climax par

exemple, ne l'est qu'une fois la nature pliée à nos exigences économiques, sociales et intellectuelles. Le régulier, l'ordre, n'est pas « l'état naturel » de la nature mais le fruit d'une simplification, d'un appauvrissement pour la plier à nos impératifs. Il faut donc « conserver » activement la nature par une politique interventionniste plutôt que la « protéger » en l'état.

Premièrement, si la sanctuarisation est vue comme une solution prioritaire par les naturalistes, elle n'est plus aussi hégémonique qu'autrefois et d'autres types de mesures correctives se sont ajoutés à l'arsenal des naturalistes dans les années 1950 et 1960. Si, dans l'activité de l'IUCN comme dans les écrits de Heim ou dans l'exposition de 1955, le thème de la protection d'espèces exotiques menacées et de la création de réserves sanctuarisées reste présent, il n'occupe désormais plus chez Heim la place exclusive. Les naturalistes français s'acculturent à des approches plus « conservationnistes » au sens américain : exploitation raisonnée des forêts, restauration des sols, négociations avec les décideurs de l'agriculture pour limiter l'usage des pesticides lors de la floraison des cultures pour préserver les abeilles... bref, il s'agit de composer avec une inexorable « modernisation technique » plutôt que de chercher ailleurs une nature vierge.

Deuxièmement, dans le discours d'un Roger Heim, la protection de la nature métropolitaine acquiert une importance croissante dans les années 1950 et 1960 et le bien supérieur à protéger n'est plus nécessairement une « nature vierge » mais un certain équilibre d'un milieu reconnu comme anthropisé « *Cette Nature dont les fragments nous entourent encore, quoique de moins en moins, n'est-elle pas une œuvre de collaboration ancienne et continue en laquelle nous avons notre part ? (...) Car, en vérité, il ne s'agit pas seulement, à nos yeux, de la forêt amazonienne, de la mangrove équatoriale, des prairies à séneçons géants du Kilimandjaro, bref de ces reliques primitives et de plus en plus introuvables que les hommes de raison s'efforcent de protéger par des fils de fer barbelés. Il s'agit avant tout de ce qui nous est accessible, d'une Nature à laquelle les Grecs autrefois, les romantiques depuis, les peintres de Barbizon, les forestiers, les naturalistes, les horticulteurs et même les agronomes ont aussi donné d'eux-mêmes, une Nature que sans cesse, en Europe et en Asie surtout, l'Homme a remaniée, refléurée, enrichie parfois, dont il a déplacé, échangé les composants, une Nature que l'acclimatation, la génétique, les croisements, les transplantations, les aménagements ont altéré sans cesse, comme l'altéraient les parasites, la fécondation croisée née du jeu des insectes, les orages et les feux, les apports des oiseaux et du vent. Que serait le Midi sans ses cyprès pyramidaux, les Landes sans la répétition infinie de la rectitude de leurs pins (...). L'opposition entre la jachère et le troupeau de moutons, entre la lande et la forêt, entre les prés du Valois et ses peupleraies artificielles, n'a-t-elle point enrichi la mobilité, la discontinuité harmonieuse d'un paysage qui nous paraît aujourd'hui comme naturel ? » (Heim, 1965, p. 8).*

En troisième et dernier lieu, les discours de disqualification des usages irrationnels de la nature par les « indigènes »

(thème qui reste très présent dans l'exposition de 1955 : le feu, la chèvre...) cèdent le pas à la dénonciation des destructions jugées bien plus graves causées par les « technocrates » et leurs puissants outils : « *les méfaits de la chèvre sont millénaires : n'empêche que le tank et le bulldozer vont plus vite. Les cultures sur brûlis datent de toujours : n'empêche que l'introduction des méthodes européennes d'exploitation intensive sont plus nocives encore. La pollution sévit depuis longtemps : n'empêche que l'ère atomique nous en apporte une autre* » (Heim, 1958, p. 3).

Bref, avec les technologies mécaniques, chimiques et atomiques récentes, un degré a, pour Heim, été franchi : « *la rupture à sens unique des équilibres dont le maintien dans les oscillations assurait la stabilité des rapports entre l'Homme et la Nature* » (Heim, 1958, p. 3). Le XX^e siècle marque une rupture qualitative, c'est « *le siècle de l'atome et de la machine, du tank et du bulldozer, du barrage et de l'autoroute, des grands ensembles immobiliers et des névroses, de la pollution et du cancer* » (Heim, 1965, p. 10).

En somme, la définition des bons et mauvais usages de la nature par le naturaliste change de cible principale : c'est maintenant la « mise en valeur » (fustigée dans son livre de 1952 à propos de la riziculture mécanisée en Camargue) et non plus la routine, c'est le technocrate, et non plus l'« indigène ». D'ailleurs, comme l'indigène autrefois, le technocrate est lui aussi – travail de construction de frontières oblige dans la critique environnementale savante – présenté comme irrationnel ; mais cela tient à présent à son usage immodéré et dévoyé de la science, à un comportement de « sauvage » (antithèse de civilisé) par sa quête immodérée du profit ou son *hubris* de progrès. Construisant une frontière entre les technocrates et les chercheurs, Heim évoque ainsi « *L'orgueil suprême des technocrates – j'allais dire des usurpateurs (car les savants créateurs ferment les yeux sur les usages de leurs découvertes) et leurs chimiothérapies [qui] marqueraient un progrès [si elles] appartenaient à des esprits et à des mains lucides* » (Heim, in Carson, 1963, 12). Il les dénonce comme étant à l'origine d'une « *guerre nouvelle déclenchée (...) contre la nature* » (Heim, in Carson, 1963, 13).

Comment expliquer ce glissement progressif dans la pensée de Heim entre 1952 et 1965 ? La fièvre de « modernisation », de « croissance » et de « productivité » s'est emparée après-guerre de tous les secteurs économiques et sociaux, de toutes les composantes politiques. A propos de conflits autour de la construction de barrages dans les années 1940 et 1950 entre sociétés locales et techniciens et fonctionnaires modernisateurs, l'historien R. Frost (1985) parle même d'une véritable « guerre culturelle ». Dans cette frénésie modernisatrice de transformation des milieux, des champs, des rivières, des côtes, des montagnes, les savoirs naturalistes sont démonétisés, aussi bien dans le champ scientifique que dans les sociabilités provinciales. L'après-guerre est bien marqué par l'ascension des techniciens dans la société française (Bonneuil, 2005). C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre la véritable croisade menée par Roger Heim contre leur hégémonie ou celle des « technocrates »

(qui marque selon lui un retour à la sauvagerie par un usage irraisonné de la technique). « Le naturaliste en face du technicien », ce titre d'une intervention de Heim en 1964 assume et met en scène cet affrontement (Heim, 1965). Le problème principal pour Heim dans cet article c'est « *cette sorte de révélation selon quoi l'homme croît désormais qu'il tient le moyen de développer son pouvoir, de dominer entièrement la Nature et de se confondre avec Dieu (...) Mais l'homme, livré à lui seul, détaché de son berceau [i.e. des régulations et freinages de la nature], ne peut aller que vers la catastrophe* » (Heim, 1965, 5).

Et de prendre un ton accusateur : « *Les catastrophes que nous avons enregistrées, et celles que nous annonçons ou que nous pouvons prévoir, les ignorances des fonctionnaires responsables (...) les slogans de certains de nos fabricants et la puissance de leurs firmes (...), la confiscation des dossiers péremptoires, l'étouffement des effets délétères qui trouent notre territoire national. Car l'industrialisation aveugle, la concentration dans notre malheureux hexagone des bouffées de pollution, chimique autant que radioactive, qui obscurcissent l'atmosphère, troublent les eaux d'acides, sels, carbures, imprègnent les terres de telles traces, les introduisent et les concentrent dans les tissus des végétaux (...) les glandes des animaux d'où les nôtres (...) les absorbent, tout cela correspond au déroulement d'une mécanique qui ne construit que rarement sans détruire parce que ses forces sont actionnées plus souvent par le strict souci financier que par l'intérêt collectif (...) qui mettra en prison les empoisonneurs publics ?* » (Heim, in Carson, 1963, 12).

Conclusion

La gageure des années 50 au Muséum était d'établir un cadre scientifique à de nouvelles bases de collaboration entre naturalisme et intérêts socio-politiques pour l'usage de la nature en métropole. De retour des colonies les naturalistes, et en la personne de Heim notamment – mais Bressou tenait le même langage – montraient à la fois leur allégeance à une nouvelle source d'utilité sociale, et la volonté de faire science ; d'où la chaire d'écologie générale et de protection de la nature, les deux activités se renforçant mutuellement. Au tournant des années 60, une nouvelle ère s'annonce et il n'est plus besoin de justification croisée ni à l'écologie ni à la protection de la nature. Au printemps 1959, l'assemblée des professeurs du MNHN se réunit et « *l'accord est unanime sur l'organisation d'un Service de protection de la nature, dépendant d'un comité restreint constitué par des professeurs particulièrement intéressés par ces problèmes de conservation de la nature, service rattaché administrativement à la Direction du Muséum. Le titre de la chaire serait simplement 'Chaire d'écologie générale' (5).* »

Le service dont Georges Tendron devient le directeur, est donc dissocié de la chaire d'écologie, et s'appellera rapidement Service de conservation de la nature. Il vient côtoyer la « direction des cultures » comme service directement rattaché à la direction du Muséum, et ainsi y figure comme service de science appliquée, voire de conseil abondant au mouvement de progrès économique et social de l'Etat fran-

çais. On a vu de quelles évolutions, tant au niveau de l'assise sociale du naturalisme que des concepts scientifiques, cette création au Muséum est l'aboutissement. Ces évolutions fondamentales expliquent en quoi le terme « d'écologiste » a pu être employé jusqu'aux années 70, désignant indifféremment une science naturaliste et un engagement social. En 1970, un Jean Dorst pourra ainsi exposer, dans le cadre d'une conférence de la faculté des sciences de l'université de Montréal, « Le rôle et les responsabilités de l'écologiste dans la société contemporaine » (Dorst, 1971), couronnement d'une évolution politique et sociale générale dans laquelle le Muséum a aussi été moteur. Il ne saurait suffire de faire débiter cette évolution au tournant de 1970, au titre de date de naissance d'un « écologisme » dénué « d'écologie », là où, au contraire, le lignage est largement plus ancien et plus commun.

Notes

- (1) L'UICN naît d'ailleurs d'une initiative précurseur, l'Office international pour la protection de la nature d'avant-guerre, dont l'objet principal était de constituer une bibliothèque de documentation dite « van Tienhoven ».
- (2) Tendron participera à la direction d'un autre organisme international dans les années 60, le Comité d'experts pour la sauvegarde de la nature et des ressources naturelles, issu du Conseil de l'Europe. Il dirigera également le Service de conservation de la nature créé au Muséum au tout début des années 60.
- (3) Archives de Roger Heim, boîte : Questions diverses, Protection de la Nature. J-P Harroy, sans titre, 31 décembre 1953, p. 8.
- (4) Construction romantique et coloniale du XIX^e siècle (Bourguet et Bonneuil, 1999).
- (5) Extrait du procès verbal de l'assemblée des professeurs du MNHN en date du 23 avril 1959.

Références bibliographiques

- Bonneuil C., 1999. « Le Muséum national d'histoire naturelle et l'expansion coloniale de la Troisième République (1870-1914) », *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer* n° 322-323 (1^{er} semestre 1999) p. 143-169.
- Bonneuil C. 2005. « Les transformations des rapports entre sciences et société en France depuis la Seconde Guerre mondiale : un essai de synthèse », in *Actes du colloque Sciences, Médias et Société, École normale supérieure, Lettres et Sciences humaines, Lyon 15, 16, 17 juin 2004*, sous la dir. de Joëlle Le Marec et Igor Babou. ENS, 2005, 15-40 (a).
- Bourguet M-N. et Bonneuil C. 1999. « De l'inventaire du globe à la 'mise en valeur' du monde : botanique et colonisation (fin XVIII^e siècle - début XX^e siècle). Présentation », *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer* n° 322-323 (1^{er} semestre 1999), 9-38.
- Bressou C. 1947. *Les problèmes de la protection de la nature*, Paris, Université de Paris, conférence faite au Palais de la Découverte, 14 juin 1947.
- Carson R. 1963 [1968]. *Printemps Silencieux*, Paris, Plon.
- Charvolin F. 2006. « De la bonne administration de la nature et des hommes. Comparaison entre l'histoire naturelle du XVIII^e siècle et l'administration de l'environnement dans les années 1960 », *Ecologie et politique*, n° 33, p. 139-153.
- Clermont de R., Chappellier A., Nussac L. de, Le Cerf F., Valois C. (dir.) (1926). *Premier Congrès international pour la protection de la nature, faune et flore, sites et monuments naturels (Paris, 31 mai-2 juin 1923) : Rapports, vœux, réalisations*. Paris Guillemot et de Lamothe, 1926, 389 p.
- Dagognet F. 1970. *Le Catalogue de la vie*, Paris, PUF.
- Dorst J. 1971. « Le rôle et les responsabilités de l'écologiste dans la société contemporaine », in *L'engagement social du scientifique*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Freud S. 1979. *Introduction à la psychanalyse*, Paris, Petite Bibliothèque Payot.
- Frost R. L., 1985, « The flood of "progress" : technocrats and peasants at Tignes (Savoie), 1946-1952 », *French Historical Studies*, 24 (1), p. 117-140.
- Grove R. H., 1995. *Green Imperialism: Colonial Expansion, Tropical Island Edens and the Origins of Environmentalism, 1600-1860*. Cambridge and New York : Cambridge University Press, 525 p.
- Gravel A. et Valois C. (dir.). 1932. *Deuxième congrès international pour la protection de la nature (Paris, 30 juin-4 juillet 1931) : procès verbaux, rapports et vœux*. Paris : Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1932, 584 p.
- Haas P. M. 1989. « Do Regimes Matter ? Epistemic Communities and Mediterranean Pollution Control ». *International Organization*, vol. 43, issue 3, 377-403.
- Heim R. 1952. *Destruction et protection de la nature*, Paris, Armand Colin.
- Heim, R., 1958. *Courrier de l'Unesco*, vol. 11, n° 1, p. 3 (Editorial).
- Heim R. 1965 [1973]. « Le naturaliste face au technicien », in Heim R. *L'angoisse de l'an 2000*, Paris, Fondation Singer, p. 303-314.
- Latour B. 1989. *La science en action*, Paris, La Découverte.
- Masutti C. 2006. « Les faiseurs de pluie : l'écologie à l'ère de Franklin Roosevelt », *Ecologie et politique*, n° 33, p. 155-169.
- Milne-Edwards A., *Leçon d'ouverture de l'enseignement spécial pour les voyageurs*, Paris, 25 avril 1893, Paris, Impr. nat., 1893, p. 6-7.
- Nyhart L.K. 1998. « Civic and Economic Zoology in Nineteenth-Century Germany » *Isis*, n° 89, p. 605-630.
- Osborn F., 1949, *La planète au pillage*, Paris, Payot.
- Perrier E., 1910. « Discours annuel », *Bull. de la Sté d'Acclimatation de France*, n° 57, p. 254.
- Perrier E., 1913 « Discours annuel », *Bull. de la Sté d'Acclimatation de France*. 60, 210.
- Hadley M., 2006. « Nature to the fore. The early years of Unesco's environmental programme, 1945-1965 », in Erdelen W (ed). *Sixty Years of Science at Unesco 1945-2005*. Paris, Unesco.
- Schneider D. W. 2000. « Local Knowledge, Environmental Politics, and the Founding of Ecology in the United States, Stephen Forbes and "the Lake as a Microcosm" », *Isis*, n° 91, p. 681-705.
- UICN 1957. *Qu'est-ce que l'UICN ?*, Bruxelles, 7 p.